



# Les Types d'ancrage de programmes multisectoriels et leur fonctionnalité au Burkina Faso et au Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo

## Rapport final

### *Consultant Principal :*

- *Garanet Franck, MD, MSc Public Nutrition : 70 22 06 11*

### *Consultants associés :*

- *COULIBALY Soumaila, MD, MSc Disaster Environment and Public Health, Emergency Health and Nutrition capacity (BIOFORCE): 70 115 10 14*
- *SIRI Baperman A-A MD, MSc Nutrition & Food Sciences : 70 72 80 01*

*(Consultants SNED International)*

*Avril 2017*

Contexte et Justification .....	7
Définitions des concepts : .....	9
Objectifs de l'étude .....	10
Objectif général.....	10
Objectifs spécifiques .....	10
Cadre de l'étude.....	10
Type d'étude et période de l'étude .....	10
Échantillonnage.....	10
Collecte des données documentaires .....	11
Collecte de données sur le terrain .....	11
Résultats et discussions.....	11
I/ Les mécanismes de coordination dans la multisectorialité.....	12
II/ Les facteurs qui limitent la coordination.....	14
III/ Les facteurs de réussite de la coordination.....	16
Recommandations et proposition de modèle pour la nutrition au Burkina Faso .....	17
Modèle d'ancrage et son fonctionnement. ....	17
Conclusion : .....	18
Références : .....	19
Annexe 1.....	20
Information et consentement éclairé .....	20
<i>Fiche de Collecte des données</i> .....	21
Annexe 2 : Les termes de références.....	23

## **SIGLES ET ABRÉVIATIONS**

**ANJE:** Alimentation du Nourrisson et du Jeune Enfant

**CAN :** Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (Benin)

**CLM :** Cellule de Lutte contre la malnutrition (Sénégal)

**CNCN:** Conseil National de Concertation en Nutrition

**CNN:** Conseil National de Nutrition

**CRCN:** Conseil Régional de Concertation sur la Nutrition

**CREN:** Centre de récupération et d'éducation nutritionnelle

**ENN:** Enquête Nationale sur la Nutrition

**FAO:** Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

**MEF :** Ministère de l'Economie et des Finances

**N4G :** Pacte Nutrition pour la Croissance

**ODD:** Objectifs de Développement Durable

**OMS:** Organisation Mondiale de la Santé

**PADS:** Programme d'Appui au Développement Sanitaire

**PCIMA :** Prise en Charge Intégrée de la Malnutrition Aiguë

**PTF :** Partenaires Techniques et Financiers

**PNAN:** Plan d'action National pour l'Alimentation et la Nutrition

**PNDES :** Plan National de Développement Economique et Social

**PNDS:** Programme National de Développement Sanitaire

**PNIA:** Programmes Nationaux d'Investissement Agricole

**PNN:** Politique Nationale de Nutrition

**PNSAN:** Politique Nationale de la Sécurité Alimentaire et de la Nutrition

**PNUD:** Programme des Nations Unies pour le Développement

**REACH:** Renewed Effort Against Child Hunger

**RESONUT :** Réseau de la Société Civile pour la Nutrition

**SE-CNSA :** Secrétariat Exécutif du Conseil National de Sécurité Alimentaire

**SISAN :** Système national de sécurité alimentaire et nutritionnelle

**SMART:** Standardized Monitoring Assessment Relief Transition

**SP/CNLS :** Secrétariat Permanent du Comité National de Lutte contre le SIDA et les IST

**SUN:** Scaling Up Nutrition

**UNICEF:** Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

**CNLPE :** Conseil National de Lutte contre la Pratique de l'Excision

**3N :** les Nigériens nourrissent les Nigériens

### **Résumé succinct :**

La présente étude a pour objectif d'évaluer les mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région, afin de proposer un modèle d'ancrage institutionnel adapté pour la nutrition au Burkina Faso.

Il s'est agi d'une étude basée sur la revue documentaire et une enquête de terrain effectuée du 1<sup>er</sup> au 28 février 2017. Un échantillon raisonné des organes institutionnels ayant un mécanisme de coordination à caractère multisectoriel ont été retenus pour l'étude. Nous avons réalisé des entretiens de groupe (focus), un entretien d'experts ainsi que des entretiens individuels approfondis. Ces éléments ont été également renforcés par la recherche documentaire et la revue bibliographique dans le domaine de la nutrition au Burkina Faso et dans les pays concernés. Les principaux facteurs qui limitent la fonctionnalité des mécanismes de coordination multisectorielle ont été :

#### **Le degré d'implication des personnes ressources des secteurs concernés**

Lorsque les premiers responsables sont sensibilisés et engagés, ils s'impliquent mieux dans le fonctionnement des mécanismes de coordination et donnent une bonne impulsion à suivre.

#### **Le partage d'information**

La participation des membres des différents organes, des points focaux ne donne pas généralement lieu à la rédaction d'un compte rendu archivé et au partage d'information avec les autres membres du secteur. On assiste souvent à une perte de la mémoire des activités réalisées ainsi que des recommandations à mettre en œuvre en cas de mobilité des acteurs clés.

#### **La coordination horizontale**

Elle semble réduire l'autorité du ministère de tutelle vis-à-vis des autres ministères et aussi la redevabilité des autres ministères vis-à-vis de la plateforme multisectorielle.

#### **Mobilité des personnes impliquées**

La mobilité des personnes ressources impliquées dans le mécanisme de coordination multisectorielle constitue un frein à la mise en œuvre des activités et impacte négativement sur la redevabilité du secteur concerné.

## **La motivation**

La motivation intrinsèque des acteurs est très importante pour dynamiser les plateformes multisectorielles et opérationnaliser les politiques nationales. Lors du focus, il a été déclaré :

*« Dans tous les cas, il faut disposer d'une équipe motivée ce qui n'est pas souvent évident, et cela demande un travail de plaidoyer, lobbying, managements. Des moyens, des équipements, etc. ». (focus).*

## **L'instabilité institutionnelle**

Les instabilités institutionnelles à type réaménagements ministériels peuvent poser des problèmes juridiques d'application des décrets, des conflits de leadership entre ministères.

Elle peut entraver la motivation et l'implication d'acteurs clés de la coordination de la MEO de politique spécifique et ainsi limiter la réalisation des objectifs attendus. Plusieurs changements de composition de ministères ont eu lieu au Burkina. C'est le cas du ministère de l'hydraulique et des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire, de la santé et l'action sociale.

## **La contribution de l'état (budget)**

La faible contribution du budget de l'Etat à la mise en œuvre des politiques et programmes limitent la portée et l'impact de ces politiques et pourrait contribuer à dévier les activités par rapport aux lignes politiques au profit des agendas de partenaires au développement ou autres bailleurs contribuant majoritairement dans le financement d'activités en lien avec le domaine de la plateforme multisectorielle mais pas nécessairement en phase avec les visions, les stratégies et les priorités du moment.

**Les principaux facteurs de réussite ont été :**

## **La tenue des cadres de concertation**

Quel que soit le type d'ancrage, l'effectivité de la tenue régulière des cadres de concertation permet un meilleur fonctionnement.

**L'implication des autres secteurs dans la conception des politiques, des programmes et projets.**

L'implication de tous les secteurs concernés est un facteur de réussite. Cela permet d'harmoniser au maximum les points de vue, de mieux assurer l'implication et l'appropriation de la politique et aussi de mieux suivre la mise en œuvre des activités. Elle est une condition nécessaire de la redevabilité.

### **L'accessibilité du premier responsable**

L'accessibilité du premier responsable est un facteur important de réussite de la coordination multisectorielle. Elle se pose autant bien au niveau des mécanismes de coordination ministériels que supra-ministériels. L'élément déterminant reste le niveau d'ancrage de l'organe de coordination (secrétariat permanent). Dans tous les cas, il est important qu'il soit le plus proche de l'instance d'orientation et de décision (conseil national)

### **Le dynamisme des plateformes de coordination**

En dehors des cadres réglementaires, le fait que l'organe de coordination central puisse interagir avec les différents secteurs et autres partenaires au besoin en allant vers eux de manière informelle pour expliquer les textes, expliciter ce qui est attendu d'eux dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique nationale et discuter des difficultés permet de mieux réussir l'intégration des autres secteurs et de mieux réussir la coordination. Cela implique d'avoir des moyens financiers conséquents. L'instauration de cadres de concertation partenariales avec les différents secteurs (exemples : secteurs techniques, ONG et secteurs privés, Partenaires au développement) avant les tenues des cadres communs ou généraux s'avère porteur dans certaines plateformes multisectorielles.

Au regard de ces facteurs nous proposons un modèle à ancrage supra ministère pour la nutrition au Burkina Faso avec un Secrétariat permanent et une coordination technique. (Figure 1)

## Contexte et Justification

La tendance mondiale de la malnutrition aigüe et du retard de croissance est en baisse dans le monde avec cependant des inégalités de ce progrès en défaveur des pays en développement (1). La malnutrition chez l'enfant sous toutes ses formes constitue un problème majeur de santé publique au Burkina. En effet, selon le Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF, 2015), en 2014, respectivement 276 094 et 1 000 000 enfants ont souffert de la malnutrition aigüe et du retard de croissance (UNICEF, 2015). En 2015, selon les enquêtes SMART, la prévalence de la malnutrition aigüe était de 10.4% et celle de la malnutrition chronique était de 30.2% avec des disparités géographiques dépassant par endroit les seuils d'alerte fixés par l'organisation mondiale de la santé (OMS). La malnutrition était associée à 45% des décès chez les enfants de moins de cinq ans au Burkina, soit 55 000 cas de décès (2). Face à cette situation, les acteurs du Gouvernement, de la Société civile, des Nations Unies ainsi que les Partenaires techniques et financiers se sont investis davantage ces dernières années pour inverser les tendances (3–5). Plusieurs engagements ont été pris par l'État burkinabé en faveur du renforcement de la lutte contre la malnutrition. Le pays a adhéré notamment au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) en 2011 dont le but principal est de contribuer à la réduction significative et durable de la sous-nutrition ainsi qu'à l'amélioration de la santé et de la prospérité des générations futures(6). Cette adhésion lui donne l'opportunité de participer aux grandes conférences régionales et internationales sur la santé/nutrition. Le pays s'est engagé par voie de conséquence à différentes instances à s'investir davantage dans la lutte contre la malnutrition. Ce fut le cas par exemple du Sommet de Londres en 2013, où le Burkina a pris des engagements dans le cadre du Pacte Nutrition pour la Croissance (N4G) (3, 4,7).

Depuis décembre 2014, les acteurs de la société civile nationale ont estimé l'importance de se réunir au sein d'un réseau pour le renforcement de la nutrition au Burkina Faso. Le RESONUT (réseau de la société civile pour la nutrition) a ainsi été mis en place à cet effet. Il travaille avec la vision de *faire du Burkina Faso un pays exempt de malnutrition et de faim*. Il mène des activités de plaidoyer afin d'influencer les décideurs au niveau national. Le RESONUT vise à se positionner comme une force de proposition aux décideurs afin d'orienter au mieux leurs décisions en faveur de la nutrition et ce sur la base d'évidences scientifiques(4). Le RESONUT reste convaincu que l'un des meilleurs moyens de résoudre durablement la question de la malnutrition au Burkina Faso c'est de diagnostiquer profondément la gouvernance actuelle de la nutrition, et surtout de faire des propositions en

vue de l'améliorer. L'un des enjeux majeurs de cette gouvernance sous-tend la nécessité d'un ancrage institutionnel adapté pour la coordination de la nutrition au Burkina Faso. D'où la présente recherche du RESONUT sur les types d'ancrage multisectoriel et leur fonctionnalité dans la sous-région (pays SUN et pays voisins Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo).

Les interventions en matière de nutrition au Burkina Faso sont élaborées séparément au sein de différents départements ministériels. Ce sont par exemple la sécurité alimentaire au Ministère en charge de l'Agriculture de l'Hydraulique, la nutrition et les cantines scolaires au Ministère en charge de l'Education Nationale et les filets sociaux au Ministère en charge de l'Action Sociale (6). Il existe plusieurs acteurs gouvernementaux ou non qui participent à la mise en œuvre des interventions de nutrition(9). La coordination des interventions présente nombre de difficultés. Ainsi en 2008, un Conseil national de concertation en nutrition (CNCN) a été créé avec des démembrements régionaux (CRCN). L'objectif du CNCN est d'assurer l'orientation et le suivi de la politique nationale de nutrition ainsi que la liaison et la coordination entre les départements ministériels, les acteurs et les partenaires concernés par la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition (10). Une relecture est en cours suite aux difficultés de fonctionnement, pour assurer une meilleure coordination de la mise en œuvre de la politique nationale de nutrition. En plus du CNCN, il existe d'autres cadres de concertation en rapport avec les questions de nutrition (10,11).

Par ailleurs, suite à son adhésion au mouvement SUN en 2011, le gouvernement a désigné comme point focal SUN du pays, le premier responsable de la Direction de la Nutrition qui assure concomitamment le secrétariat technique du CNCN. Dans cette dynamique, le point focal organise les acteurs en réseaux fonctionnels (gouvernements, société civile, nations unies, donateurs, parlementaires, secteur privé et chercheurs) dont le but commun est d'appuyer le gouvernement à renforcer la nutrition dans l'agenda du développement à travers l'animation efficace de la plateforme multisectorielle, un plaidoyer pour un engagement politique fort et un financement durable. Le CNCN représente la plateforme multisectorielle et multi acteurs de la nutrition au Burkina Faso (12,13). Les partenaires techniques et financiers de la nutrition ont mis en place une plateforme de concertation (PTF nutrition) avec des sous-groupes (PCIMA, ANJE, sécurité alimentaire, Plaidoyer et communication). Ceci pour une meilleure synergie d'action.

Malgré ces progrès importants pour rassembler les acteurs autour d'une plateforme multi acteurs et multi-secteurs, de nombreuses difficultés réduisent l'efficacité de la coordination notamment, l'irrégularité des sessions du CNCN, la non fonctionnalité des groupes



thématiques, le déphasage entre le CNCN et les CRCN (redevabilité et agenda), un suivi insuffisant des recommandations, un faible engagement des différents acteurs, (6, 8,10– 12, 14,15).

Au Burkina et dans les autres pays (références), il existe d'autres programmes multisectoriels qui semblent donner des résultats satisfaisants. Entre autres, on peut citer les programmes de la lutte contre l'infection à VIH et contre l'excision. Ainsi pour identifier un type d'ancrage adapté à la nutrition au Burkina Faso, nous avons réalisé une analyse des facteurs limitant et ceux qui facilitent la mise en œuvre des programmes multisectoriels existants au Burkina et dans les autres pays voisins.

### **Définitions des concepts :**

- **Multisectorialité** : thématique impliquant plusieurs secteurs, plusieurs domaines de compétences, plusieurs disciplines. Tous les acteurs des secteurs publics, privé, de la société civile ainsi que les partenaires techniques et financiers doivent être impliqués et œuvrer en synergie pour l'atteinte des résultats communs visés. Tous les secteurs clés concernés doivent apporter leur contribution à la mise en œuvre de la politique(16,17)
- **Coordination** : La coordination est un processus continu qui consiste en un ajustement constant - entre les différents niveaux du système de santé (central, intermédiaire, périphérique); - entre des équipes opérant au même niveau et - entre membres d'une même équipe. La coordination est une sous fonction de la fonction de direction qui vise à s'assurer que les activités exécutées par les membres d'une équipe se complètent et convergent vers les objectifs de travail de l'équipe. La coordination est verticale, lorsqu'elle implique les acteurs opérant à des niveaux hiérarchiques différents ; elle est horizontale quand les activités concernées relèvent du même niveau d'exécution.
- **Ancrage** : C'est le niveau d'implantation de la coordination, elle peut être ministérielle ou supra ministérielle.

### **Les questions d'évaluations :**

- 1) Quelles sont les mécanismes de coordination existants incluant la nutrition (spécifiques et nutrition sensible) ?
- 2) Quelle est leur structuration ?
- 3) Quels sont les liens entre ces différents mécanismes ?
- 4) Quels sont les facteurs de réussite et les limites des différents mécanismes de coordination ?

5) Peut-on lever ces limites ?

### **Le but de la recherche**

Le but de cette recherche est de proposer un modèle d'ancrage institutionnel adapté pour la nutrition au Burkina Faso.

### **Objectifs de l'étude**

#### **Objectif général**

La présente étude a pour objectif d'évaluer les mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région

#### **Objectifs spécifiques**

Les objectifs spécifiques de l'évaluation sont les suivants :

- 1) Identifier les mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région.
- 2) Décrire la structuration des différents mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région.
- 3) Identifier les liens entre les différents mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région.
- 4) Identifier les facteurs de réussite et les limites des différents mécanismes de la coordination des programmes multisectoriels selon le type d'ancrage

### **Matériels et méthodes**

#### **Cadre de l'étude**

L'étude a été réalisée au Burkina et dans les 06 pays voisins (Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo).

#### **Type d'étude et période de l'étude**

Il s'agit d'une étude qualitative basée sur la revue documentaire et une enquête de terrain au Burkina Faso du 1<sup>er</sup> au 28 février 2017.

#### **Échantillonnage**

Un échantillonnage raisonné des plateformes multisectorielles a été effectué. Les mécanismes de coordination ayant un caractère multisectoriel ont été retenus pour l'étude. Il s'agit principalement de :

- 1) VIH : SP/CNLS Conseil National de Lutte contre le sida

- 2) Protection sociale : Conseil national pour la protection sociale
- 3) Programme Genre : Programme National Genre
- 4) Urgences : Conseil National de Secours d'Urgence et de Réhabilitation (CONASUR)
- 5) Sécurité alimentaire : Conseil National de Sécurité Alimentaire
- 6) Nutrition : Conseil National de Concertation en Nutrition
- 7) Excision : Conseil National de lutte contre Excision

Au niveau de chaque programme au moins une personne ressource clé a été sélectionnée pour participer à l'étude. Cet interlocuteur devrait être impliqué dans la conception et ou la mise en œuvre de la politique nationale du programme multisectoriel depuis au moins cinq ans et faire partie de l'équipe de coordination multisectorielle.

### **Technique de collecte de données**

#### **Collecte des données documentaires**

La collecte des données documentaires a été faite par la recherche des informations pertinentes dans les centres de documentations, les revues spécialisées, des écrits relatifs aux différents modèles d'ancrage institutionnel des programmes multisectoriels ( en lien avec la nutrition ou non) existant au Burkina Faso et dans les autres pays concernés, des documents de politique nationale sur la nutrition/programmes multisectoriels, des rapports d'ateliers, afin de mieux affiner notre perception de la problématique.

#### **Collecte de données sur le terrain**

##### **Population d'étude et échantillonnage**

La population cible de l'étude a été l'ensemble des acteurs clés des programmes multisectoriels pouvant nous donner des informations fiables relatives aux mécanismes d'ancrage de programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans les autres pays concernés. Les intervenants pouvant être des points focaux de programmes multisectoriels ou des personnes identifiées par leurs structures respectives pour répondre aux objectifs de l'étude.

La collecte des informations a été faite par interview face-à-face avec les personnes physiques ainsi désignées par leur structure ou par focus groupe.

#### **Résultats et discussions**

Au total un focus groupe a été réalisé avec la participation de 06 personnes ressources, un entretien d'experts avec 04 experts, et 04 interviews individuelles approfondies ont été effectuées avec des personnes ressources. Les éléments qui suivent présentent les informations sur les constats concernant la structuration des plateformes multisectorielles ayant fait l'objet de l'enquête, leurs mécanismes de fonctionnement dans le cadre des

dispositifs légaux et réglementaires en vigueur et aussi les difficultés afférentes à leur ancrage institutionnel, aux interactions avec leurs démembrements, les différents secteurs ministériels, les institutions et les autres partenaires. Ces éléments ont été également confortés par la recherche documentaire et la revue bibliographique.

### **I/ Les mécanismes de coordination dans la multisectorialité.**

Il existe des décrets qui régissent les différentes plateformes multisectorielles à ancrage ministériel et supra ministériel. Ces décrets sont accompagnés de textes.

*« La gestion des mécanismes de coordination commence d'abord par l'élaboration des textes (la première des choses) en fonction des résultats que vous voulez atteindre et il faut bien les élaborer. Il faut les faire connaître également des différentes structures. Mais avant il faut impliquer les gens, élaborer les textes avec ceux qui sont concernés par la question ; ils peuvent apporter de bonnes propositions pour amender et améliorer. Ensuite il faut juste appliquer les textes. Quand ce n'est pas ainsi fait, cela peut entraîner des problèmes dans la mise en œuvre » (Focus)*

#### **✓ L'ancrage ministériel :**

L'organe politique consultatif, d'orientation et de décision (le conseil national) est le plus souvent composé de membres des secteurs ministériels, des institutions, des partenaires au développement, de la société civile et du secteur privé. Le premier responsable (ministre) du ministère de tutelle chapeaute l'organe politique comme c'est le cas au Burkina avec la Nutrition (CNCN), la lutte contre l'Excision (CNLPE), le Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) au Benin, les «3N» (les Nigériens nourrissent les Nigériens). La coordination technique (secrétariat technique ou secrétariat permanent) qui est le plus souvent l'organe exécutif du conseil pour l'opérationnalisation des politiques et programmes est assurée par une structure rattachée à une direction technique, à un secrétariat général ou directement au cabinet du ministre. Cette coordination est chargée d'organiser les secteurs impliqués autour des objectifs de politique nationale.

#### **✓ L'ancrage supra ministériel :**

L'organe politique consultatif, d'orientation et de décision (le Conseil National) est le plus souvent composé par les secteurs ministériels, les institutions, les partenaires au développement, la société civile et le secteur privé. Le premier responsable (Président ou 1<sup>er</sup> ministre) chapeaute l'organe politique comme c'est le cas dans le CNLS, du CONAPGenre, de la protection sociale au Burkina, du Conseil de l'Alimentation et de la Nutrition (CAN) au Benin, de la Cellule de Lutte contre la malnutrition (CLM) au Sénégal.

La coordination technique qui est le plus souvent l'organe exécutif du conseil pour l'opérationnalisation et de suivi des politiques et programmes est assurée par un secrétariat permanent. Cette coordination est chargée d'organiser les secteurs impliqués autour des programmes et plans d'action définis. Une différence observée est le niveau d'ancrage de l'organe de coordination centrale (secrétariat permanent) lorsque l'organe politique de décision et d'orientation est rattaché à une structure supra ministérielle. Il est soit rattaché à la structure supra-ministérielle elle-même (premier ministre par exemple pour la Protection sociale au Burkina Faso) ou à un ministère de tutelle (promotion du Genre au Burkina Faso). Cela a des implications en termes de contact avec le premier responsable et de redevabilité des autres secteurs ministériels.

### **Le financement :**

Son inadéquation (insuffisance, manque ou retard) peut entraver la tenue régulière des cadres de concertations, la mise en œuvre des activités programmées ou l'exécution de rencontres techniques extraordinaires et ce autant bien au niveau central qu'au niveau régional ou local. Elle met également à mal les liens fonctionnels d'appui entre le niveau technique et les coordinations régionales ainsi que l'activité de suivi évaluations.

*« Les problèmes de financement peuvent empêcher ou mettre à mal l'organisation de certaines rencontres. Par exemple des rencontres de réflexion, il faut mettre les gens dans des conditions de travail (pauses cafés, carburants, etc.) » Extrait Focus Group.*

### **La redevabilité**

Le problème de la redevabilité des autres secteurs se pose avec acuité surtout au niveau des organes exécutifs des plateformes multisectorielles. Il s'agit le plus souvent de conflit de leaderships entre secteurs. La redevabilité peut se définir comme l'appréhension subjective des organes d'exécution vis-à-vis des autres secteurs quant à la reconnaissance de leur leadership et leurs engagements pour atteindre les objectifs de politique nationale.

*« Le fait que ce conseil soit présidé par le ministre de la santé peut poser des problèmes de disponibilité de celui-ci alors que le Secrétaire Général pourrait être plus accessible. Une des difficultés de coordination en rapport avec la faible redevabilité des autres secteurs ministériels tiendrait au fait que la coordination de la multisectorialité soit logée au Ministère de la Santé. Le ministère de la santé arrive tant bien que mal à assurer la coordination de la multisectorialité. L'approche multisectorielle est en marche parce qu'il y'a eu beaucoup de dialogues avec les différents secteurs et acteurs et il n'est pas aisé de rendre redevable les*

*autres secteurs étant donné qu'ils ont d'autres objectifs primordiaux et le rôle du ministère de la santé c'est de les faire adhérer à la politique de nutrition » extrait Interview approfondie.*

### **Participation**

Le problème de la participation évoqué a trait à la présence effective des membres d'un organe à une session ou au niveau de responsabilité de la personne qui y participe. Il revient que nombre de membres statutaires se font représenter par des personnes différentes qui n'ont pas toujours de pouvoir de décision.

*« Le niveau régional est souvent oublié dans l'élaboration des textes alors qu'il joue un rôle important. Comment avoir leur assentiment, prendre en compte leurs aspirations ? Les problèmes de financement à leur participation se posent souvent. C'est pourtant très important de les associer à l'élaboration des textes » Extrait Focus Group.*

### **Implication des acteurs.**

Au niveau des organes politiques, les décrets précisent la fonction et les rôles des membres, ce qui oriente un tant soit peu l'implication des acteurs. Toutefois ces textes ne sont pas toujours explicites quant aux responsabilités des membres.

L'implication des autres acteurs est souvent perçue comme insuffisante par les organes d'exécution mais toutefois ils admettent que des changements positifs mais timides sont constatés.

### **Le calendrier**

Les autres secteurs non santé mettent en œuvre des politiques et programmes qui ne sont pas spécifiques à la nutrition (nutrition sensible). Ils ont donc un agenda primordial qu'ils priorisent nécessairement par rapport à celui de la Nutrition. Les chevauchements de calendriers d'activités entre les secteurs entravent la participation effective des membres des différents organes.

## **II/Les facteurs qui limitent la coordination**

### **Degré d'implication des personnes ressources des secteurs concernés.**

Lorsque les premiers responsables sont sensibilisés et engagés, ils s'impliquent mieux dans le fonctionnement des mécanismes de coordination et donnent une bonne impulsion à suivre.

### **Partage d'information**

La participation des membres des différents organes, des points focaux ne donne pas généralement lieu à la rédaction d'un compte rendu archivé et au partage d'information avec les autres membres du secteur. On assiste souvent à une perte de la mémoire des activités

réalisées ainsi que des recommandations à mettre en œuvre en cas de mobilité des acteurs clés.

### **La coordination horizontale**

Elle semble réduire l'autorité du ministère de tutelle vis-à-vis des autres ministères et aussi la redevabilité des autres ministères vis-à-vis de la plateforme multisectorielle

### **Mobilité des acteurs impliqués ou dynamiques.**

La mobilité des personnes ressources implique dans le mécanisme de coordination multisectorielle, constitue un frein à la mise en œuvre des activités et joue aussi sur la redevabilité des acteurs clés.

### **La motivation**

La motivation intrinsèque des acteurs est très importante pour dynamiser les plateformes multisectorielles et opérationnaliser les politiques nationales. Lors du focus, il a été déclaré :

*« Dans tous les cas, il faut disposer d'une équipe motivée ce qui n'est pas souvent évident, et cela demande un travail de plaidoyer, lobbying, managements. Des moyens, des équipements, etc. ». Extrait Focus.*

### **L'instabilité institutionnelle**

Les instabilités institutionnelles à type réaménagements ministériels peuvent poser des problèmes juridiques d'application des décrets, des conflits de leadership entre ministères.

Elle peut entraver la motivation et l'implication d'acteurs clés de la coordination de la mise en œuvre (MEO) de politique spécifique et ainsi limiter la réalisation des objectifs attendus. Plusieurs changements de composition de ministères ont eu lieu au Burkina. C'est le cas du ministère de l'hydraulique et des ressources halieutiques et la sécurité alimentaire, de la santé et l'action sociale.

### **La contribution de l'état (budget)**

La faible contribution du budget de l'Etat à la mise en œuvre des politiques et programmes limitent la portée et l'impact de ces politiques et pourrait contribuer à dévier les activités par rapport aux lignes politiques au profit des agendas de partenaires au développement ou autres bailleurs contribuant majoritairement dans le financement d'activités en lien avec le domaine de la plateforme multisectorielle mais pas nécessairement en phase avec les visions, les stratégies et les priorités du moment.

*Sur la question du financement de la nutrition, le constat montre une absence de budget y relatif dans les politiques sectorielles et une insuffisance des ressources affectées à la direction de la nutrition. Cependant, le cadre de la gouvernance, bien qu'étant en construction, donne des lueurs d'espoir avec l'adoption du cadre commun des résultats et le débat engagé sur l'ancrage institutionnel du CNN qui laisse présager une possibilité d'un nouvel ancrage institutionnel consensuel et donc plus adapté (Interview individuel 1)*

### **III/ Les facteurs de réussite de la coordination**

#### **La tenue des cadres de concertation**

Quel que soit le type d'ancrage, l'effectivité de la tenue régulière des cadres de concertation permet un meilleur fonctionnement.

#### **L'implication des autres secteurs dans la conception des politiques, des programmes et projets.**

L'implication de tous les secteurs concernés est un facteur de réussite. Cela permet d'harmoniser au maximum les points de vue, de mieux assurer l'implication et l'appropriation de la politique et aussi de mieux suivre la mise en œuvre des activités. Elle est une condition nécessaire de la redevabilité.

#### **L'accessibilité du premier responsable**

L'accessibilité du premier responsable est un facteur important de réussite de la coordination multisectorielle. Elle se pose aux niveaux autant bien dans les mécanismes de coordination ministériels que dans ceux ministériels. L'élément déterminant reste le niveau d'ancrage de l'organe de coordination (secrétariat permanent). Dans tous les cas, il est important qu'il soit le plus proche de l'instance d'orientation et de décision (conseil national).

#### **Le dynamisme des plateformes de coordination**

En dehors des cadres réglementaires, le fait que l'organe de coordination central puisse interagir avec les différents secteurs et autres partenaires au besoin en allant vers eux de manière informelle pour expliquer les textes, expliciter ce qui est attendu d'eux dans le cadre de la mise en œuvre d'une politique nationale et discuter des difficultés permet de mieux réussir l'intégration des autres secteurs et de mieux réussir la coordination. Cela implique d'avoir des moyens financiers conséquents.

La tenue de cadre partenarial spécifiques (exemple : secteurs techniques, ONG et secteurs privés, Partenaires au développement) s'avère porteur dans certaines plateformes multisectorielles.



### **Les limites de l'étude.**

Les acteurs de terrain des six (06) autres pays n'ont pas été interviewés. Un entretien avec ces acteurs de la multisectorialité pourrait permettre de généraliser les résultats de cette étude. Mais l'étude des documents des autres pays et l'entretien réalisé au Burkina Faso permet de proposer un type d'ancrage approprié pour la nutrition au Burkina Faso.

### **Recommandations et proposition de modèle pour la nutrition au Burkina Faso**

- ✓ Harmoniser l'appréhension conceptuelle de la Nutrition entre les secteurs, les partenaires au développement et la société civile ;
- ✓ Créer un organe commun de référence pour les politiques nutritionnelles et de sécurité alimentaire ;
- ✓ Rehausser le niveau d'ancrage du secrétariat technique du CNCN afin de lui permettre de mieux interagir avec les autres secteurs. Au regard des contacts et des leçons apprises des autres secrétariats permanents, mettre en place un secrétariat permanent détaché de tout ministère ;
- ✓ Créer un fonds commun unique pour la Nutrition (MEF ou au premier ministère) afin de permettre une meilleure cohérence des activités, un meilleur des interventions et des fonds alloués ;
- ✓ La création d'un fonds commun pour la nutrition à travers lequel chaque bailleur passera pour le financement des activités ;
- ✓ Rendre opérationnel le plan multisectoriel pour la Nutrition.

### **Modèle d'ancrage et son fonctionnement.**

Les problèmes nutritionnels sont multi facteurs, pour y remédier, il faut donc une coordination efficace des interventions par les différents secteurs impliqués. Donc la mise en place d'un secretariat permanent pourrait permettre d'atteindre les objectifs et rendre plus opérationnel le plan multisectoriel pour la nutrition.

La coordination doit être assurée par un senior dans le domaine de la nutrition santé. Il est recruté sur la base de ses compétences pour un mandat déterminé. Il doit avoir une grande expérience dans les interventions nutritionnelles et avoir travaillé au moins deux ans dans l'un des ministères techniques.

### **Les Ministères Techniques**

Les ministères techniques : ils seront, en qualité de membres du conseil chargé de définir des politiques, normes et protocoles relatifs à leurs secteurs ainsi que l'assurance qualité des interventions. Chacun de son côté va mener des interventions de nutrition identifiées à partir du plan multisectoriel ou de requêtes spécifiques.

Les services déconcentrés des ministères techniques ont un rôle essentiel à jouer au niveau opérationnel dans l'exécution des activités. A ce titre, le Médecin Chef de District (MCD) et son équipe cadre qui ont des relations fonctionnelles avec la collectivité locale veilleront au respect des normes, vont assurer l'intégration des données dans le Système d'information géographique de la Santé.

### **Les Collectivités Locales**

L'efficacité des interventions passe avant tout par l'implication de la communauté dans son ensemble. La communauté doit être représentée par un comité local de pilotage composé de représentants de toutes les franges de la communauté. La composition de l'instance de gestion et de coordination doit être à l'appréciation de la collectivité. Son rôle consiste à assurer la gestion des activités du CNCN à la base. Les agents de santé à base communautaires (ASBC) doivent être des acteurs incontournables dans la mise en œuvre, et doivent avoir pour rôle de délivrer les services de nutrition aux populations ciblées.

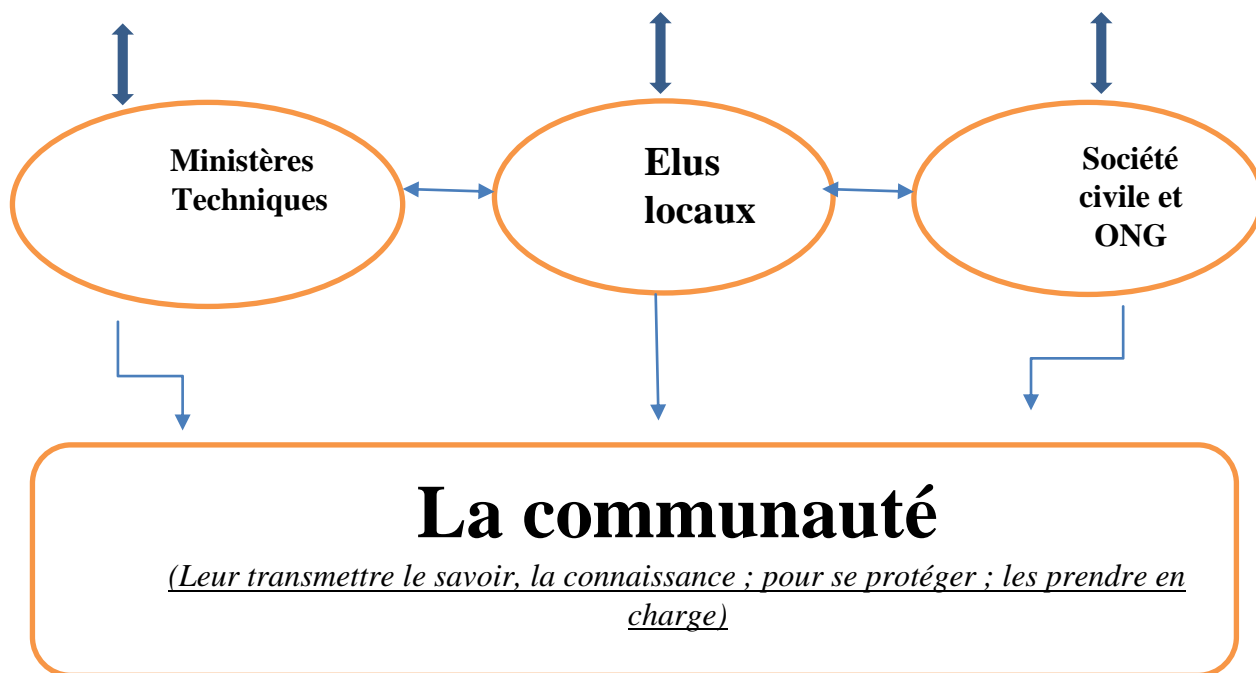
### **Le Secteur Privé et les ONG**

Toutes les activités de nutrition sur le territoire national doivent passer par le CNCN pour la mise en œuvre selon le plan multisectoriel. Les programmes et projets doivent être intégrés dans ce plan multisectoriel, suivi et évalué dans ce cadre.

### **Conclusion :**

Un programme multisectoriel fonctionnel se base sur une coordination efficace impliquant l'ensemble des acteurs. Pour des questions de redevabilité, il est nécessaire que dès la conception des programmes soient impliqués les techniciens des différents secteurs. L'ancrage supra ministériel s'avère pertinent pour le secteur de la nutrition au regard des difficultés actuelles et des enjeux. Le mécanisme de suivi-évaluation doit être rigoureux pour corriger.

**(Premier Ministère)**  
**Conseil National de Concertation en Nutrition**  
**et Sécurité Alimentaire**  
**Secrétariat Permanent**



**Figure1 : Modèle d’ancrage pour la nutrition au Burkina Faso.**

### Références :

1. Fiche\_de\_Programme\_Sante-Nutrition\_Jan.2015.pdf [Internet]. [cited 2017 Feb 12]. Available from: [https://www.unicef.org/bfa/french/Fiche\\_de\\_Programme\\_SanteNutrition\\_Jan.2015.pdf](https://www.unicef.org/bfa/french/Fiche_de_Programme_SanteNutrition_Jan.2015.pdf)
2. Enquête SMART. Burkina Faso; 2015 p. 31.
3. REACH. Arrangements institutionnels de la gouvernance de la nutrition dans les pays REACH? \_\_Expériences de plateformes multisectorielles en Afrique. 2015 Mar.
4. RESONUT. Atelier de formation des acteurs du réseau de la société civile sur la nutrition. Multisectorialité en nutrition; 2015 4 juin.
5. REACH. L’initiative REACH pour une Meilleure Gouvernance en Nutrition. 2015 juin; Dakar.
6. Direction de la Nutrition. CADRE INSTITUTIONNEL DE LA NUTRITION AU BURKINA FASO. Dialogue intersectoriel sur la nutrition et coordination intersectorielle; 2015 Mar 10; Ouagadougou.
7. Atelier de reflexion.pptx.
8. Direction de la Nutrition. Atelier de réflexion sur les expériences et les défis de la mise en œuvre multisectorielle en nutrition au Burkina Faso. Atelier de Réflexion; 2015 Oct. 27; Ouagadougou.
9. CADRE COMMUNS DE RESULTATS MULITECTORIEL. Dialogue avec le réseau des parlementaires sur la nutrition; 2016 Sep 29; OUAGADOUGOU.
10. Politique Nationale de sécurité alimentaire et nutritionnelle. Burkina Faso; 2013 Nov. p. 67.
11. POLITIQUE STRATEGIQUE DE NUTRITION. Dialogue avec le réseau des parlementaires sur la nutrition; 2016 Sep 29; Ouagadougou.
12. Chris Leather. L’alignement des activités multi acteurs de la société civile pour le renforcement de la nutrition. Réseau de la société civile; 2015 décembre p. 20.

13. Direction de la Nutrition. Lancement Afrique de l'Ouest francophone du Rapport mondial nutrition 2016. Augmentation des capacités en nutrition, expérience du Centre Agricole Polyvalent de Matourkou; 2016 Nov. 9; OUAGADOUGOU.
14. Burkina Faso : vers une nouvelle politique nationale de sécurité alimentaire. Grain de sel [Internet]. : n° 59-62. Available from: [http://www.interreseaux.org/IMG/pdf/GDS59\\_Burkina\\_Faso.pdf](http://www.interreseaux.org/IMG/pdf/GDS59_Burkina_Faso.pdf)
15. Direction de la Nutrition. Coordination défis actuels et perspectives. Atelier de dialogue sur la nutrition avec les parlementaires; 2016 Sep 29; OUAGADOUGOU.
16. USAID. MULTI-SECTORAL NUTRITION STRATEGY 2014-2025. 2014 May p. 68.
17. MANUEL DES FACILITATEURS PAYS Réseau des Nations Unies. REACH; 2013 Oct. p. 161. (2 édition).
18. La coordination est indispensable [Internet]. [cited 2017 Mar 13]. Available from: <http://scalingupnutrition.org/fr/news/la-coordination-est-indispensable/>

## **Annexe 1**

### **GUIDE D'ENTRETIEN**

Information et consentement éclairé

#### **Titre de la recherche :**

**Les Types d'ancrage de programmes multisectoriels et leur fonctionnalité au Burkina Faso et au Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo**  
**But de la recherche :**

Le but de cette recherche est de proposer un modèle d'ancrage institutionnel adapté pour la nutrition au Burkina Faso.

#### **Objectif de la recherche :**

La présente étude a pour objectif d'évaluer les mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région

#### **Participation à la recherche**

Votre participation à cette recherche consiste à répondre à un certain nombre de questions relatives au fonctionnement de votre programme.

#### **Confidentialité**

Les renseignements que vous nous donnerez demeureront confidentiels. Chaque participant à la recherche se verra attribuer un numéro et seul le chercheur principal et/ou la personne mandatée à cet effet auront la liste des participants et des numéros qui leur auront été attribués. De plus, les renseignements seront conservés dans un classeur sous clé situé dans un bureau fermé. Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. Ces renseignements personnels seront détruits après avoir été exploités. Seules les données ne permettant pas de vous identifier seront conservées.

#### **Avantages et inconvénients**

Votre participation à cette recherche permettra d'évaluer les mécanismes de coordinations des programmes multisectoriels au Burkina Faso et dans la sous-région. Il n'y a aucun inconvénient à participer à cette recherche.

**Droit de non-participation.**

Votre participation est entièrement volontaire. Vous pouvez vous retirer de cette recherche à tout moment.

- Dr GARANET Franck, MD, MSc Public Health Nutrition, Nutrition Policies, Consultant en Nutrition SNED internationale Tel: [+226 70 22 06 11](tel:+22670220611)
- Dr COULIBALY Soumaila, MD,MSc Disaster Environment and Public Health, Emergency Health and Nutrition capacity (BIOFORCE):70 115 10 14
- Dr SIRI Baperman A-A, MD, MSc Nutrition & Food Sciences : 70 72 80 01

**Fiche de Collecte des données.**

- Identification de la structure : Code de la structure /\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/

Pays	
Nom de la structure	
Siège social	
Domaines d'intervention de la structure	
Zone d'intervention	
Partenaires éventuels	

- Identification du répondant : Code du répondant /\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_/

Nom et prénom	
Poste	
Nombre d'années à ce poste	
Responsabilités	

Cet entretien durera environ 1h.

Avez-vous des questions au sujet de l'interview ?

- Oui (noter les questions)  Non

.....  
 .....  
 Acceptez-vous de participer à cette étude ?  Oui  Non

Date de l'interview :

Heure du début de l'interview :

**Maintenant je voudrais vous poser quelques questions sur votre programme.**

Thèmes	Questions
Type d'ancrage institutionnel	
de	1. Quelles sont les types mécanismes de coordination ? _____ 2. Y a-t-il des activités prévues qui n'ont pas pu se tenir ? (Oui, non) Si oui : 3. Quelles sont les activités non réalisées _____ 4. Quelles sont les éventuelles causes. _____ 5. Y va-t-il des activités prévues qui ont été modifiées à la mise en œuvre ? Si oui donner les éventuelles causes.
Les mécanismes de coordination.	
La structuration des mécanismes de coordination	6. Comment sont structurés ces mécanismes de coordination ?
Liens entre différentes mécanismes de coordination	7. Quels sont les liens entre les différents mécanismes de coordination ?
Les facteurs de réussite des mécanismes de coordination	8. Quels sont les facteurs de réussite des mécanismes de coordination ?
Les facteurs qui limitent les mécanismes de coordination	9. Quels sont les facteurs qui limitent les mécanismes de coordination ?

Autres commentaires, dernier mot et remerciements	<p>10. Quelles autres informations aimeriez-vous partager avec nous en lien avec la multisectorialité ?</p> <p>Nous sommes au terme de cette interview, avez-vous des questions ou d'autres commentaires concernant le sujet ?</p> <p>Merci d'avoir participé à cette interview.</p> <p>Nous vous assurons que nous restons disponibles pour d'autres questions. Pour cela nous allons laisser notre contact. Il est aussi possible qu'à la lecture de nos notes, nous revenons vers vous pour d'éventuelles questions d'éclaircissement ou des compléments d'information sur des aspects spécifiques des échanges.</p> <p>Heure de fin de l'interview :</p>
---	--

Annexe 2 : Les termes de références

**Termes de référence pour le recrutement d'un consultant national en vue d'une recherche sur les Types d'ancrage multisectoriel de la nutrition et leur fonctionnalité (pays SUN et pays voisins Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo)**

**I. Contexte et justification**

La malnutrition est un problème majeur de santé et de développement au Burkina Faso. Environ

500 000 enfants souffrent de la forme aigüe chaque année. En 2015, la prévalence de l'aigüe a été estimée à 10.4% et la chronique de 30.2%<sup>1</sup> avec des disparités géographiques dépassant les seuils d'alerte de l'organisation mondiale de la santé. La malnutrition est considérée comme la deuxième cause de décès des enfants de moins de 5 ans et selon les données de l'UNICEF, en 2015 elle a contribué à environ 28 800 décès d'enfants au Burkina Faso.

Face à cette situation, les acteurs du Gouvernement, de la Société civile, des Nations Unies ainsi que les Partenaires techniques et financiers se sont investis surtout ces cinq dernières années pour inverser les tendances. Plusieurs engagements ont été pris par l'Etat burkinabé en faveur du renforcement de la lutte contre la malnutrition. Le pays a adhéré au mouvement Scaling Up Nutrition (SUN) en 2011 dont le but principal est de contribuer à la réduction significative et durable de la sous-nutrition, et à l'amélioration de la santé et de la prospérité des générations futures. Cette adhésion lui donne l'opportunité de participer aux grandes conférences régionales et internationales sur la santé/nutrition. Le pays s'est engagé par voie de conséquence à différentes instances à s'investir davantage dans la lutte contre la

<sup>1</sup> SMART 2015, Direction de la Nutrition.

malnutrition. Ce fut le cas par exemple du Sommet de Londres en 2013, où le Burkina a pris des engagements dans le cadre du Pacte Nutrition pour la Croissance (N4G).

Depuis décembre 2014, les acteurs de la société civile nationale ont estimé l'importance de se réunir au sein d'un réseau pour le renforcement de la nutrition au Burkina Faso. Le RESONUT (réseau de la société civile pour la nutrition) a ainsi été mis en place. Il travaille avec la vision de faire du Burkina Faso un pays exempt de malnutrition et de faim. Il mène des activités de plaidoyer afin d'influencer les décideurs au niveau national. Le RESONUT vient surtout comme une force de propositions vis-à-vis des décideurs afin d'orienter au mieux leurs décisions en faveur de la nutrition sur la base d'évidences. Le RESONUT reste convaincu que l'un des meilleurs moyens de résoudre durablement la question de la malnutrition au Burkina Faso c'est de diagnostiquer profondément la gouvernance actuelle de la nutrition, et surtout de faire des propositions en vue de l'améliorer. L'un des enjeux majeurs de cette gouvernance sous-tend la nécessité d'un ancrage institutionnel adapté pour la coordination de la nutrition au Burkina Faso. D'où la présente recherche du RESONUT sur les types d'ancrage multisectoriel et leur fonctionnalité (pays SUN et pays voisins Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo).

## **II. But de la consultation**

La consultation vise à faire une analyse des mécanismes d'ancrage de programmes multisectoriels/transversaux au Burkina Faso et ceux de la nutrition dans les pays voisins Niger,

Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo.

## **III. Objectifs de la consultation**

- Faire le point des mécanismes d'ancrage institutionnels des programmes multisectoriels ou transversaux existants au Burkina Faso
- Recenser les différents types d'ancrages institutionnels de la nutrition dans la sous-région ouest-africaine (Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo)
- Mesurer leur fonctionnement par rapport aux objectifs respectifs visés, sur la base d'entretiens avec des personnes ressources, des documents de référence en la matière, des rapports



- Faire des recommandations au RESONUT pour le plaider sur la coordination multisectorielle de la nutrition au Burkina Faso, avec des propositions de modèles de fonctionnement à l'appui.

#### **IV. Résultats attendus**

- Les mécanismes d'ancrage institutionnels des programmes multisectoriels ou transversaux existants au Burkina Faso sont connus
- Les différents types d'ancrages institutionnels de la nutrition dans la sous-région ouest-africaine (Niger, Sénégal, Côte d'Ivoire, Mali, Bénin, Togo) sont connus
- Le fonctionnement de ces programmes par rapport aux objectifs respectifs visés est connu et analysé
- Des recommandations sont faites au RESONUT pour le plaider sur la coordination multisectorielle de la nutrition au Burkina Faso, avec des propositions de modèles de fonctionnement à l'appui.

#### **V. Mission du consultant**

- Réaliser une revue documentaire et collecter les informations pertinentes sur les différents modèles d'ancrage institutionnel des programmes multisectoriels (en lien avec la nutrition ou non) existant au Burkina Faso, ainsi que dans les pays SUN et pays voisins tels le Niger, le Sénégal, la Côte d'Ivoire, le Mali, le Bénin, le Togo.
- Réaliser des entretiens pertinents avec des acteurs clés de la nutrition ou autres domaines connexes en vue de compléter la revue documentaire.
- Proposer et développer une méthodologie rigoureuse pour analyser le niveau de fonctionnalité et d'efficacité des modèles étudiés sur la base de documents officiels, de rapports d'activités et tout autre document pertinent à cette fin.

- Echanger régulièrement avec le comité de suivi du RESONUT sur le niveau d'avancement de la recherche.
- Formuler des recommandations clés au RESONUT à partir des analyses effectuées.
- Fournir un rapport et un fichier Powerpoint contenant les éléments clés recensés, analysés ainsi que les recommandations.

#### **VI. Profil du consultant**

- Formation technique en santé publique, nutrition, développement, sciences politiques, sciences humaines et sociales
- Maîtrise de l'approche multisectorielle de la nutrition et des enjeux d'une bonne gouvernance de la nutrition
- Expériences confirmées dans la conduite de recherches
- Compréhension approfondie des problématiques liées à la nutrition
- Une expérience confirmée en ONG serait un avantage
- Capacité confirmée à présenter des documents écrits clairs, concis et d'une manière intéressante/convaincante à destination d'un public diversifié
- Excellentes capacités d'analyse et d'expérience en matière d'analyses qualitatives
- Esprit d'initiative et capacité à travailler de manière autonome au sein d'équipes diversifiées

#### **VII. Lieu et durée de la mission**

- La mission du consultant est gérée sous un contrat avec ACF-Mission Burkina, et l'étude sera supervisée par le comité de suivi du RESONUT.
- Le poste est à pourvoir à Ouagadougou, Burkina Faso, dans les locaux d'ACF Burkina Faso.

**La tâche s'étalera sur 25 jours de travail et devrait être accomplie dans l'idéal au plus tard le 26 septembre 2016.**

#### **VIII. Les rapports à fournir**

- Le consultant devra présenter au plus tard 7 jours après le début de sa mission un **rapport initial** de 5 pages maximum, détaillant le programme de travail, le calendrier

provisoire et une méthodologie détaillée. Ce rapport initial sera discuté et validé avec le

RESONUT.

- Un **document PowerPoint** devra être présenté au réseau SUN des Nations Unies, et de la société civile, avec le point focal SUN à la fin de la mission. La présentation se concentrera sur les principales conclusions et recommandations issues de l'étude.
- Un **rapport final de 30 pages maximum** (annexes exclues) devra clairement exposer les constats, conclusions et recommandations.
- Le consultant devra élaborer un **résumé succinct** qui servira de base aux futurs dialogues et à la dissémination des résultats obtenus.
- Le rapport final devra être soumis dans les 10 jours suivant la fin de la mission.

### **IX. Candidature**

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre de projet de recherche, merci de nous envoyer vos CV, lettre de manifestation d'intérêt, proposition technique et financière comprenant un chronogramme détaillé des étapes de réalisation/finalisation de la recherche, le forfait journalier, modalités et conditions, au **Coordonnateur Logistique d'ACF** ([logco@bf.missions-acf.org](mailto:logco@bf.missions-acf.org)) et au **Responsable Plaidoyer** ([rpplaidoyer@bf.missionsacf.org](mailto:rpplaidoyer@bf.missionsacf.org)), **avant le 22 août 2016.**

Pour plus amples informations, **appeler le Responsable Plaidoyer au 64 86 43 42.**

**N.B. :** Les offres peuvent être déposées directement à Action Contre la Faim, sise Rue 13-22, Porte 557 Zogona, Zone du Bois, non loin de International School of Ouagadougou (ISO).